

Réf: Dossier 284095

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT AKA D'AMENAGEMENT SARL
» en abrégé « ETS 2A »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO BELLE VILLE
PRES ECOLE LES MARTINETS LOT 4528 ILOT 421, Lot
4528, Ilot 421

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT AKA

D'AMENAGEMENT SARL » en abrégé « ETS 2A »

Objet : LOTISSEMENT, ACHAT ET VENTE DE BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS (MAISON ET TERRAIN), GESTION IMMOBILIERE, DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES, ET EN GARANTIE L'AFFECTATION HYPOTHECAIRE OU EN NANTISSEMENT DE TOUS OU PARTIE DES BIEN SOCIAUX.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETE IVOIRIENNE OU ETRANGERES, CREEES OU A CREER AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE.

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU SUSCEPTIBLES D'EN ASSURER LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO BELLE VILLE PRES ECOLE LES MARTINETS LOT 4528 ILOT 421, Lot 4528, Ilot 421

Dirigeant(s) M AKA ANGE FRANCK PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00940 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05634/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

